III- Renforcement de la politique de proximité

1-Situation des demandes d'autorisation de construction, de lotissement et de morcellement

1-1 Bilan 2017 :

Le nombre de dossiers étudiés, pendant l'année 2017, est de l'ordre de 3029 dont 83% ont reçu un avis favorable (2515 dossiers) et 17% ont reçu un avis défavorable (514 dossiers).

Les dossiers instruits sont répartis par milieu comme suit :

- 2087 dossiers en milieu urbain (68,9%)
- 942 dossiers en milieu rural (31,1%)

La répartition des dossiers selon les 3 provinces se présente comme suit :
Province de Taza : 1452 dossiers instruits dont 1200 ont reçu un avis favorable (82,6%).
Province de Taounate : 545 dossiers instruits dont 346 ont reçu un avis favorable (63,5%).
Province de Guercif : 1032 dossiers instruits dont 969 ont reçu un avis favorable (93,9%).

Répartition des dossiers instruits par avis et par milieu:

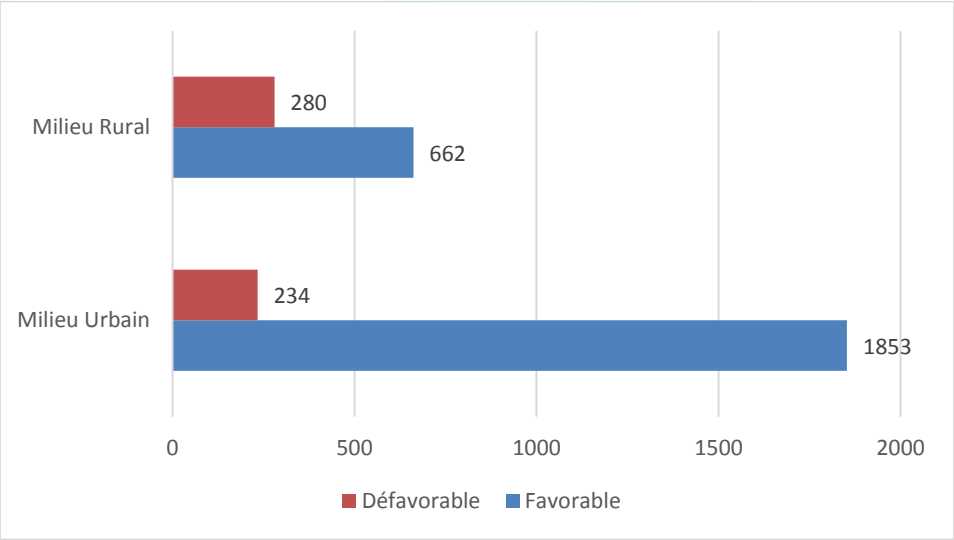

Tableau 8 : Bilan des dossiers instruits dans les Provinces de Taza, Taounate et Guercif selon le milieu

Province	Milieu	Défavorable		Favorable		Total
		Nombre	%	Nombre	%	
GUERCIF	Milieu Rural	14	6,5%	203	93,5%	**217**
	Milieu Urbain	49	6,0%	766	94,0%	**815**
	Total	63	6,1%	969	93,9%	**1032**
TAOUNATE	Milieu Rural	121	42,0%	167	58,0%	**288**
	Milieu Urbain	78	30,4%	179	69,6%	**257**
	Total	199	36,5%	346	63,5%	**545**
TAZA	Milieu Rural	145	33,2%	292	66,8%	**437**
	Milieu Urbain	107	10,5%	908	89,5%	**1015**
	Total	252	17,4%	1200	82,6%	**1452**
Total		**514**	**17,0%**	**2515**	**83,0%**	**3029**

Tableau 9 : Répartition des dossiers ayant reçu l'avis favorable par nature des projets :

Province	***Total***	**Projet d'habitat** - **Nbr : 2235** - **88,9%**						**Activités** - **Nbr : 142** - **5,6%**						**Equipment Public** **-Nbr : 74** **-2,9%**		**Projet de Lotissement et de Morcellement** **-Nbr :64** **-2,5%**			
		Habitat Economique		Villa		Immeuble et et Groupement d'habitation		Agricole		Touristique et loisir		Commercial et et Industrielle				Lotissement		**Morcellement**	
		Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	**%**
Taza	1200	964	80,3%	19	1,6%	54	4,5%	26	2,2%	2	0,1%	37	3,1%	50	4,2%	20	1,7%	28	**2,3%**
Taounate	346	301	87%	4	1,1%	9	2,6%	11	3,2%	-	-	4	1,2%	8	2,3%	3	0,9%	6	**1,7%**
Guercif	969	798	82,3%	4	0,4%	82	8,5%	28	2,9%	-	-	34	3,5%	16	1,7%	3	0,3%	4	**0,4%**
Total	**2515**	**2063**	**82%**	**27**	**1,1%**	**145**	**5,8%**	**65**	**2,6%**	**2**	**0,1%**	**75**	**3%**	**74**	**2,9%**	**26**	**1%**	**38**	**1,5%**

Répartition des dossiers ayant reçu l'avis favorable par nature

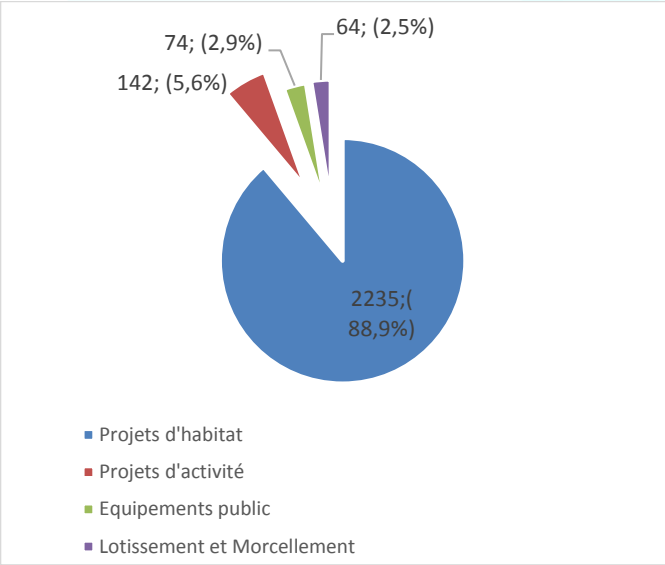

Répartition des dossiers favorables d'habitat

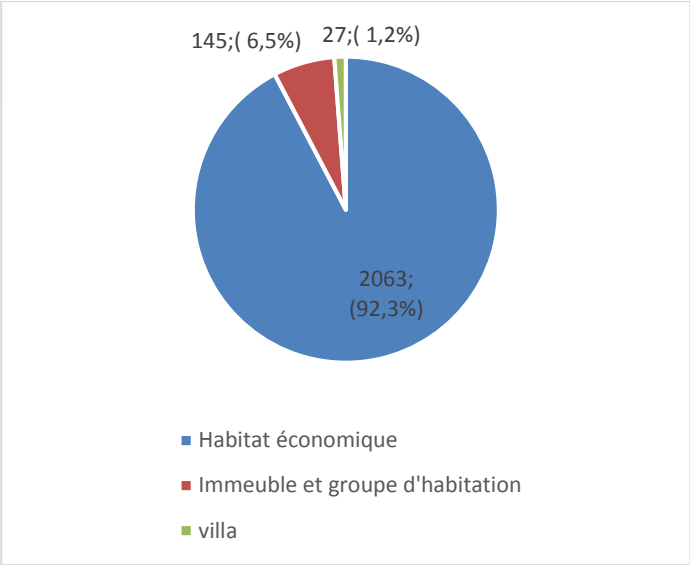

L'analyse des données relatives aux projets ayant reçu l'avis favorable montre que les projets d'habitat sont en tête des dossiers instruits avec 2235 dossiers, soit un taux de 88,9%. Les projets d'activités économiques occupent la seconde position avec un taux de 5,6%. Les projets relatifs aux équipements publics enregistrent un taux de 2,9%. Les 2,5% restants concernent les projets de lotissement et morcellement.

D'autre part, la répartition des projets d'habitat est comme suit :

- L'habitat économique : 2063 projets soit un taux de 92,3%
- Les immeubles et les groupes d'habitation :145 projets soit un taux 6,5%
- Les villas représentent 1,2% uniquement.
- Les projets de lotissement sont au nombre de 26. Ils permettront de créer 2400 lots d'habitat social, d'immeubles et de villas.
- Les dossiers de morcellement sont au nombre de 38.

En revanche, les dossiers ayant un avis défavorable sont au nombre de 514. les motifs de rejet desdits dossiers sont répartis comme suit :

Tableau 10 : la répartition des motifs de rejet des dossiers instruits par province

Province	Motifs techniques		Motifs Juridique et foncier		Insuffisance du minimum parcellaire		Non conformité aux documents d'urbanisme		Morcellement clandestin		Zone à restructurer		Construction en infraction		Autre		Nbr Total
	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	-
Taza	150	59,5	17	6,8	16	6,3	25	9,9	11	4,4	18	7,1	1	0,4	14	5,6	252
Taounate	104	52,3	50	25,1	17	8,5	5	2,5	-	-	-	-	-	-	23	11,6	199
Guercif	60	95,2	3	4,8	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	63
Total	**314**	**61,1**	**70**	**13,7**	**33**	**6,4**	**30**	**5,8**	**11**	**2,1**	**18**	**3,5**	**1**	**0,2**	**37**	**7,2**	**514**

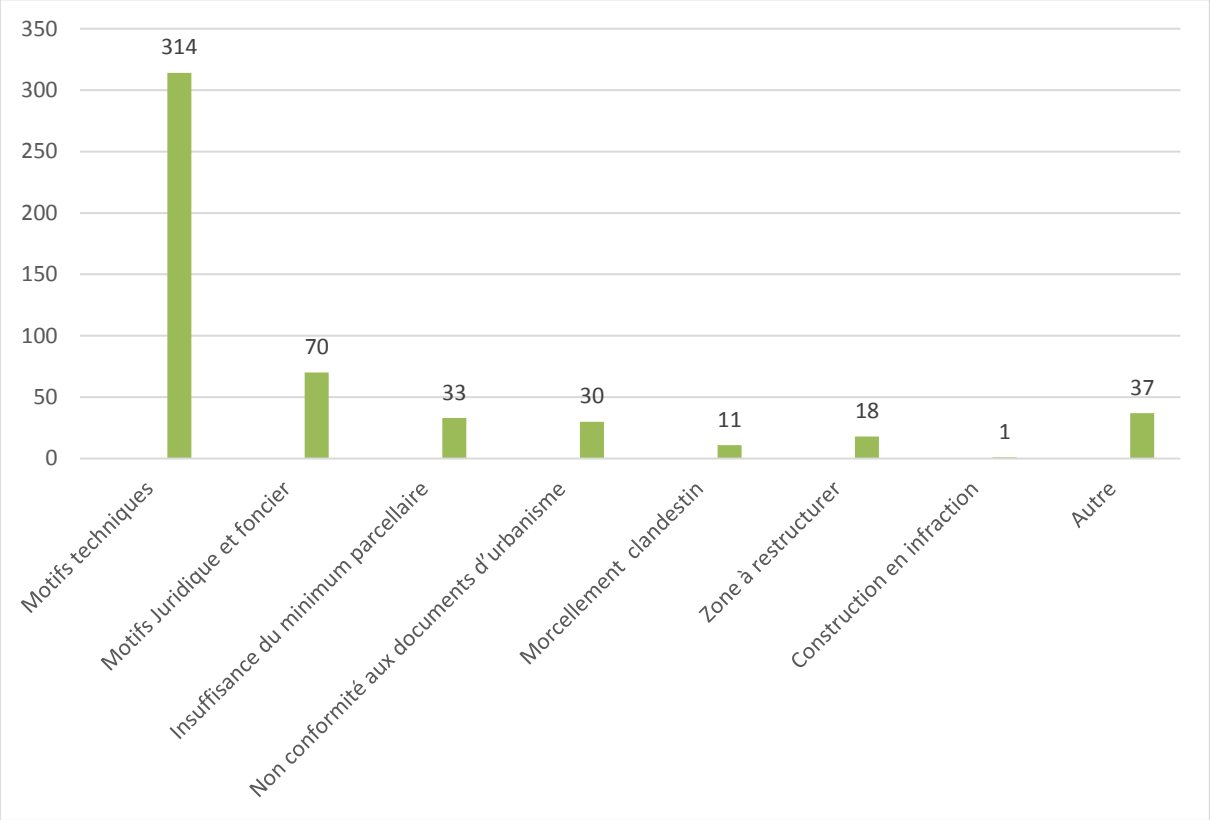

Les données relatées dans le tableau montrent que les rejets pour motifs techniques sont prédominants avec un taux de 61,1%. Les autres motifs sont répartis comme suit :

- 13,7% pour des motifs juridiques et fonciers.
- 6,4% pour motif du non-respect du minimum parcellaire.
- 5,8% pour motif de non-conformité avec les documents d'urbanisme.
- 3,5% sont des projets situant dans des zones à restructurer.

1-2- Impact sur le parc logement et sur l'investissement

Les projets ayant reçu l'avis favorable en 2017 dans le cadre du guichet unique et des comités provinciaux d'urbanisme devraient renforcer le secteur de l'immobilier et de l'habitat à travers la création de 4811 unités de logement et 2400 lots, contribuant ainsi à faciliter l'accès au logement. Ces projets de construction, de lotissement et de morcellement contribueront à la mobilisation d'importants capitaux (environ 2061 millions dh) et à la création des postes d'emploi au niveau des 3 provinces, ce qui aura un impact économique et social remarquables dans le ressort territorial de l'AUT.

2- Autres types de dossiers instruits :

2-1 Instruction des dossiers de construction relatifs aux édifices du culte musulman :

Dans le cadre de la mise en œuvre des arrêtés gubernatoriaux relatifs à l'installation des guichets uniques dédiés à l'étude des demandes d'autorisations de construction des édifices de culte musulman, l'Agence Urbaine de Taza a assuré l'assistance technique, le suivi et le contrôle des projets de Mosquées.

Tableau11 : Bilan des dossiers de mosquées instruits

Province	Nombre dossier	Favorable	En cours d'instruction
Taza	**41**	**18**	**23**
Taounate	**21**	**4**	**17**
Guercif	**2**	**2**	**-**
Total	**64**	**24**	**40**

2-2 Demandes de dérogation

Les demandes de dérogation traitées au titre de l'année 2017 concernent 10 projets, dont 02 relatifs aux logements sociaux de 250 000 dh, 01 projet de lotissement réservé au recasement des ménages habitant dans la retenue du barrage Targa oumadi dans la province de Guércif, 04 projets de stations de services et espaces de loisir et 03 projets industriels. Le montant prévisionnel d'investissement est de l'ordre de 196 MDH.

Situation	**Nature du projet**	**M.inves (Mdhs)**
Commune de Taza	Construction de logements sociaux 250.000 Dhs	59.5
Commune de Guercif	Extension d'une unité de confection	13.6
Commune de Lamrija	Réalisation d'une station de service et ses annexes	7.5
Commune de Taza	Construction de logements sociaux 250000 Dhs en R+6	130
Commune de Sidi Ali Bourekba	Réalisation d'une aire de loisirs et de services	4.3
Commune d'Oulad Zbair	Construction d'une station de services	3
Commune de Bni Snouss	Réalisation d'une usine de traitement des boyaux des animaux	7.1
Commune de Ghouazi (Province de Taounate)	Réalisation d'une unité de peinture et une unité de tuyauterie	16
Commune Houara Oulad Rahou	Construction d'une station de services	2
Commune Taddart	Réalisation d'un lotissement dans le cadre de recasement des ménages habitants le bassin du barrage Targa Ou madi	45

2-3 Assistance architecturale dans le milieu rural

L'année 2017 a été marquée par la conclusion d'une convention de partenariat entre le conseil régional de l'ordre des architectes, l'ordre régional des ingénieurs topographes, la commune de ghiyata algharbia et l'AUT. Cette convention a pour objet l'assistance architecturale au profit des habitats de la commune concernée. Le coût estimatif annuel est de l'ordre de 500.000 dh.

3- Traitement des requêtes :

L'Agence Urbaine de Taza veille, continuellement, à répondre à toutes les doléances et les requêtes, écrite ou verbale, qui lui parviennent des citoyens.

En effet, en 2017 l'Etablissement traite 190 requêtes réparties selon leurs objets dans le tableau ci-après :

Tableau n° 13 : Etat des requêtes

Requête	Nature			Total
	Doc Urb	Gestion Urbaine	Autres	
Associations et coopératives	2	2	1	5
Entrepreneurs et professionnels	16	0	1	17
Public	88	67	13	168
Total (1)	**106**	**69**	**15**	**190**

4- Délivrance de la note de renseignements :

Le nombre total de notes de renseignement délivrées pendant l'année 2017 a atteint 640, dont 496 notes délivrées aux particuliers et 144 sont des notes administratives.

D'autre part, l'établissement a pu recevoir, 1200 visiteurs au cours de l'année 2017, qui ont demandé des éclaircissements sur des dossiers qui concernent le domaine de compétence de l'AUT.

IV- Assistance et encadrement des collectivités territoriales

Outre sa participation aux travaux du guichet unique, l'établissement ne ménage aucun effort à participer aux sessions des conseils communaux auxquelles il est invité, et ce pour assurer un meilleur accompagnement des exécutifs communaux en matière de la gestion du secteur de l'urbanisme.

Ainsi et outre les conventions de partenariat qu'il a conclu avec les différentes communes, l'établissement a participé en 2017 à 111 réunions ayant pour objet le choix des terrains susceptibles d'abriter des équipements publics ou des projets de l'INDH et 56 commissions d'expertise foncière, réparties comme suit :

1-Commission de choix de terrains :

Tableau n° 14 : Etat des commissions de choix des terains

PROVINCE	TAZA	TAOUNATE	GUERCIF	TOTAL
Nombre	65	23	23	111

2-Commission d'expertise :

Tableau n° 15 : Etat des commissions d'expertise

Province	TAZA	TAOUNATE	GUERCIF	TOTAL
Nombre	32	10	14	56

3- Partenariat

Consciente de l'importance que revêt le partenariat, l'AUT ne cesse de sensibiliser ses différents partenaires à adhérer à cette approche pour une meilleure réalisation des projets communs. Les tableaux suivants dressent l'état des conventions de partenariat adoptées en 2017, les projets de conventions en cours de validation par les instances de délibération et les projets inscrits dans le plan d'action de l'établissement.

Tableau n° 16 : Conventions de partenariat signées en 2017

Objet de la convention	partenaire
Etude de redressement du quartier Alami laaroussi	C. Oulja (P.deTaounate)
Etude de redressement du douar Ajrif	C.matmata (P.deTaza)
Plan d'aménagement d'Aknoul	C. Aknoul (P.deTaza)
Plan d'aménagement d'oued Amlill	C. Oued Amlil (P.deTaza)
Plan d'aménagement d'oulad chref	C. Oulad chref (P.deTaza)
Plan d'aménagement Gueldaman	C.Gueldaman (P.deTaza)
Plan d'aménagement Ain Mediouna	C.Ain Mediouna(P.deTaounate)
Plan d'aménagement d'Ourdzaghl	C Ourdzagh (P.deTaounate)
Plan d'aménagement et de sauvegarde de Ain Barda	C.Biban (P.deTaounate)
Etude du projet urbain de tahla	C. Tahala (P.Taza)
Plan de redressement du quartier Bab Marzouka	C. bab marzouka (P.deTaza)
Assistance architecturale	C.ghiyata Algharbia (P.deTaza)
PDAR de ROUF	C.Brarha (P.deTaza)
Plan d'aménagement de Taddart	C.Taddart (P.deGuercif)
Plan d'aménagement de Ratba	C.Ratba (P.deTaounate)

Tableau n° 17 : Projets de conventions de partenariat en cours d'approbation

Objet de la convention	Partenaire
Plan Directeur de commerce dans la ville de Taza	C. TAZA
Plan d'aménagement de Bab Marzouka	C. Bab Marzouka (Taza)
Plan directeur de circulation et de transport de Taounate	C. Taounate
Plan vert de la ville de Taounate	C. Taounate
Plan de redressement du Guartier Chouhadaa à Ajdir	C. Ajdir (Taza)

V- Communication et sensibilisation

1-Assistance au profit des MRE

En se référant aux disposions de la circulaire ministérielle relative à l'assistance et l'accueil des MRE durant l'été 2017, l'Agence Urbaine de Taza a adopté un dispositif exceptionnel pour permettre à cette population l'accès facile aux services fournis par l'établissement.

-Création du guichet unique dédié aux MRE

Des guichets ont été créés, à cet effet, au siège administratif de l'Agence urbaine à Taza et aux antennes de Guércif et de Taounate. Ils ont été chargés exceptionnellement de l'instruction des dossiers des MRE.

-Organisation des journées portes ouvertes au profit des Marocains Résidant à l'Etranger :

Dans le cadre de la mise en œuvre des orientations Royales et du programme gouvernemental relatives à l'accompagnement des Marocains Résidents à l'Etranger, l'Agence Urbaine de Taza a organisé, au sein de ses locaux dans les villes de Taza, Guercif et Taounate, des journées portes ouvertes durant la période allant du 10 au 15 Aout 2017.

L'organisation de ces journées, s'inscrit dans le cadre de la politique de proximité adoptée par cette Agence Urbaine qui a pour objectif d'améliorer les conditions d'accueil au profit des Marocains Résidents à l'Etranger afin de faciliter leur accès aux services publics et répondre à leurs doléances dans les meilleurs conditions.

2-Publication d'un bulletin d'information trimestriel

La publication de ce bilan trimestriel intitulé **« Urbanisme en chiffres »** s'inscrit dans le cadre de la politique de communication interne et externe conduite par l'Agence Urbaine de Taza. Cet outil de communication vient consolider et appuyer les efforts déployés par cet établissement en la matière, notamment le site web de l'AUT qui assure la couverture médiatique de toutes ses activités et présente des services en ligne pour les professionnels et le grand public en matière de planification et de gestion urbaine (E-instruction, documents d'urbanisme en ligne) .

Ce bilan chiffré permettra à nos partenaires de prendre connaissance de l'état de l'urbanisme dans leurs territoires d'intervention et aidera les acteurs locaux pour prendre les décisions qui s'imposent dans le domaine de l'urbanisme. Aussi, Cette initiative participe-t-elle à l'instauration d'une administration citoyenne reposant sur les valeurs de la transparence, la responsabilité et l'efficacité.

VII-Bonne gouvernance

1 Renouvellement et migration du SMQ vers la nouvelle norme ISO 9001 version 2015 :

Dans le cadre de l'amélioration de la démarche qualité qu'elle a entreprise depuis 2011, l'Agence urbaine de Taza vient de décrocher, avec succès, la transition de la certification de son système de management qualité à la nouvelle version 2015 de la Norme ISO 9001 pour ses activités de :

- L'élaboration des documents d'urbanisme et des études spécifiques et générales,
- La gestion urbaine, notamment l'instruction des dossiers et le contrôle,
- L'assistance technique et juridique aux collectivités locales ressort du territoire d'activité de l'AUT.

Cette performance réalisée suite à l'audit de renouvellement mené par l'Institut Marocain de la Normalisation (IMANOR) du 26 au 28 avril 2017, vient de consacrer, encore une fois, la confiance du certificateur en l'aptitude de l'Agence Urbaine de Taza à maintenir, efficacement, sa démarche qualité à travers l'entretien du système qualité et de son

amélioration continue qui demeurent deux facteurs stratégiques et essentiels pour la satisfaction de nos clients et parties intéressées.

L'obtention du certificat ISO 9001 selon les nouvelles exigences 2015 est l'aboutissement d'un effort collectif de l'ensemble du personnel de l'AUT pour satisfaire aux exigences d'un SMQ efficace et évolutif et le gage de valeur ajoutée pour l'ensemble des partenaires de l'AUT.

2- Dématérialisation de la procédure d'instruction des dossiers :

L'AUT continue à travailler avec le système de dématérialisation des circuits d'instruction des dossiers de demandes d'autorisation de construction, de lotissement et de morcellement dans la ville de Taza. La réussite de cette initiative et les échos positifs sur son efficacité a permis à cet établissement de remporter des prix nationaux et internationaux et d'échanger cette expérience avec d'autres villes.

a- L'agence urbaine de Taza remporte le Prix national Emtiaz d'excellence de l'administration électronique au titre de 2017

Dans le cadre de la onzième édition du Prix National de l'Administration Electronique et Suite à l'étude et au choix des meilleurs services publics électroniques, par une commission nationale présidée par Le Ministère de la Réforme de l'Administration et de la Fonction Publique, l'Agence urbaine de Taza a remporté le prix d'excellence Dans la catégorie "E-démarche" pour le service « E-instruction ».

Ce service électronique est le fruit d'une initiative collective regroupant l'ensemble des partenaires concernés dans la ville de Taza, à savoir : l'autorité provinciale, la commune de Taza, l'ordre des architectes et l'Agence urbaine de Taza. Il permet d'instruire les dossiers des demandes d'autorisation de construire et de lotir via le site électronique de l'Agence Urbaine de Taza WWW.AUTAZA.MA.

Ledit prix a été remis lors de la cérémonie organisée par Le Ministère de la Réforme de l'Administration et de la Fonction Publique le mardi 26 décembre 2017 à l'hôtel Sofitel à Rabat, sous la présidence effective de Monsieur le Chef du Gouvernement.

b- L'Agence Urbaine de Taza obtient le 3 ème prix international dans le domaine des bonnes pratiques administratives organisé par KOICA :

L'Agence Urbaine de Taza a obtenu le troisième prix international, parmi 80 candidatures présentées, dans le domaine des bonnes pratiques administratives qui a été organisé par l'Agence Coréenne de Coopération Internationale (KOICA). La candidature de l'Agence Urbaine de Taza consiste en la présentation de son système dématérialisé dédié à l'instruction des dossiers de demandes d'autorisation de construction, de lotissement et de morcèlement E-instruction.

Le trophée du prix a été remis à Mr Mohammed Tita Directeur de l'Agence Urbaine de Taza par Mr l'ambassadeur de la Corée de sud au Maroc lors d'une cérémonie qui s'est tenue le vendredi 17 mars 2017 à Rabat. Cet évènement a été marqué par la présence de Mr Abdellatif Nahli Secrétaire Général du Ministère de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire et Mme Badia Gueroui Directrice de la Communication, de la Coopération et des Systèmes Informatisés.

C-Présentation de l'expérience de l'Agence Urbaine de Taza en matière de dématérialisation à la ville Oujda

Dans le cadre de la communication autour de la dématérialisation en matière d'urbanisme adoptée par l'Agence Urbaine de Taza , une réunion s'est tenue le 13 Avril 2017 au siège de l'Agence Urbaine de Oujda sous la présidence de M. le Directeur de l'Agence Urbaine et en présence des représentants de la commune de Oujda, les représentants du conseil régional de l'ordre des architectes de la région de l'oriental et les cadres des deux Agences Urbaines de Taza et de Oujda .

Cette réunion a été consacrée à la présentation de l'expérience et du bilan de la mise en œuvre de la dématérialisation par l'AUT et les améliorations intégrées au système afin d'accélérer le processus d'instruction des dossiers et la maitrise du système de suivi desdits dossiers. De même cette réunion a constitué une occasion pour les différents intervenants afin de débattre les possibilités d'adopter la procédure dématérialisée au niveau du territoire de l'agence urbaine d'OUJDA, en profitant de l'expérience de l'agence urbaine de Taza pour surmonter les éventuelles contraintes d'ordre technique ou juridique.

3- Formation continue et Stages :

3-1 Formation continue interne

Dans le cadre de l'exécution de son programme annuel de formation, l'AUT a organisé, au titre de l'exercice 2017, des sessions de formation au profit de son personnel portant sur les thèmes suivants :

Tableau n° 18 : Etat des formations réalisées

Module	*Nombre de jours*	*Nombre de bénéficiaires*
Contrôle d'infraction en matière d'urbanisme	1	20
Lois organiques et gouvernance	1	15
Urbanisme opérationnel et Développement du territoire	1	12
Ville Intelligente (SMART City)	1	13
Marketing territorial	1	19
Mobilité, Circulation et transport	1	16
Les outils techniques au service de la connaissance du territoire : Nouveautés de nouvelles versions logicielles AUTOCAD 3D et ARCGIS	1	10
Dématérialisation des achats par les établissements publics : mise en œuvre, outils et procédures	2	09
Contrôle interne des établissements publics	1	09
Fiscalité des établissements publics	1	08
Contrôles de la dépense publique : types, intervenants et procédures.	1	11
Gestion des connaissances.	1	17

3-2 Encadrement des stagiaires

Aussi, et dans le cadre de son ouverture sur son environnement socioéconomique, l'établissement a assuré au cours de l'année 2017, l'encadrement d'un nombre important d'étudiants, de chercheurs et de stagiaires dans des disciplines variées, comme il est relaté dans le tableau qui suit :

Tableau n° 19: Etat des stages effectués à l'agence urbaine de Taza au titre de 2016

spécialités	nombre
Informatique	15
Architecture	12
Secrétariat	11
Géographie	05
Droit	05
Comptabilité et finances	10
Total	58

VI-Participation de l'Agence Urbaine de Taza aux différentes activités

1- Réunions de sensibilisation sur la Loi 66-12 :

A l'occasion de la publication de la loi 66-12 relative au contrôle des infractions en matière de l'urbanisme, l'Agence Urbaine de Taza a organisé en collaboration avec les partenaires et les acteurs locaux trois réunions de sensibilisation au niveau de la province de Guercif le 02 Mars 2017, la province de Taza le 14 Mars 2017 et enfin à la province de Taounate le 05 Avril 2017.

2- Artisanat-urbanisme : Rencontre sur la mise en œuvre de la Convention de partenariat

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention de partenariat signée entre le Ministère de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire, le Ministère de l'Artisanat et de l'Economie Sociale et Solidaire, la Fédération des Chambres d'Artisanat et l'Ordre national des architectes relative à l'intégration des produits de l'artisanat dans les constructions, le Directeur de l'Agence urbaine de Taza a pris part à la rencontre régionale de réflexion tenue le mercredi 29 mars 2017 au siège de la Chambre d'Artisanat d'Oujda. Cette réunion a été consacrée à la discussion de la démarche à entreprendre au niveau local pour mettre en œuvre la convention en question.

3-Participation de l'Agence Urbaine de Taza aux journées du patrimoine

Du 17 au 27 mai 2017, l'Ecole Nationale de l'Architecture de Fès a organisé la troisième édition des journées du patrimoine, sous le thème : **méthodes de sauvegarde et modèles de valorisation : approches et initiatives pilotes.**

L'AUT a participé aux travaux de ces journées par une intervention portant sur le cadre législatif relatif au patrimoine, présentée par Mr. Abdelouahed MEHDAOUI chargé de mission à l'Agence Urbaine de Taza.

Aussi, Cette manifestation scientifique était-elle une occasion pour débattre, avec les futurs architectes, des sujets afférents à l'apport de l'Agence Urbaine en matière de la réhabilitation du patrimoine architectural et urbain dans son ressort territorial.

4-Réunion de partage des conclusions et orientations issues de la rencontre d'Ifrane

Dans le cadre de la concertation autour de la vision stratégique du Ministère de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville et de son plan d'action quinquennal 2017-2021 une retraite a été organisée au profit du staff managérial du Ministère sous la présidence de Mr le Ministre à l'Université Al Akhawayn à Ifrane du 30/06/17 au 01/07/17. Cette retraite a été consacrée à la discussion autour des principales thématiques dudit plan d'action.

5-Formation sur la Sensibilisation à l'approche environnementale de l'urbanisme :

Dans le cadre de la mutualisation des actions entre les Agences Urbaines, la fédération des Agences Urbaines du Maroc « MAJAL » a organisé le 04 et le 05 Juillet 2017 à l'INAU une formation sous le thème « Sensibilisation à l'approche environnementale de l'urbanisme »

Cette formation a pour objectif de :

-Présenter la démarche de l'approche environnementale de l'urbanisme ;

-Connaitre l'approche et identifier les pistes de sa mise en œuvre pour les projets d'aménagement urbain

6-Formation sur le Développement régional et urbain durable :

Dans la cadre de la mise en œuvre de la convention de coopération qui a été signée en 2016 avec l'Institut Coréen de Technologie et de Construction (KICTE), L'Agence Coréenne de la Coopération Internationale (KOICA) a organisé une formation au profit des cadres et responsables du ministère de l'Aménagement du Territoire national, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la politique de la ville. Cette formation s'est déroulée à Rabat du 03 au 07 juillet 2017 sur le "Développement régional et urbain durable".

Cette manifestation était une occasion d'échanges, de débats et de discussions croisées autours des problématiques liées à la question de l'urbanisme et de l'aménagement de territoire au Maroc et en Corée de Sud.

7-Cérémonie de signature des contrats- programmes pour les régions de l'oriental et de Fès-Meknès :

Dans le but de la mise en œuvre de ses programmes dans les différentes régions du Royaume, le Ministère de l'aménagement du territoire National, de l'urbanisme, de l'habitat et de la politique de la ville a adopté une stratégie qui se base sur la contractualisation entre le Ministère et l'ensemble des entités relevant de ce dernier au niveau des régions sur des objectifs et des programmes bien définis.

Dans ce cadre, des cérémonies ont été organisées, le mercredi 27 septembre 2017 à Oujda et Fès, pour la signature des contrats-programmes qui concernent les régions de l'Oriental et de Fès Meknès, en présence de M. le Ministre et l'ensemble des responsables régionaux du ministère dans les deux régions.

8- Réunion parlementaire sur les documents d'urbanisme

Dans le cadre de ses prérogatives en matière de contrôle de l'action gouvernementale, la commission de l'intérieur, des collectivités territoriales, de l'habitat et de la politique de la ville a organisé lundi 12 Juin 2017 au siège du parlement une réunion en présence de Mr le Ministre accompagné des responsables centraux et régionaux du ministère.

Cette réunion a été consacrée à la réflexion autour du bilan du Ministère et le rôle important que jouent les Agences urbaines dans le domaine de la planification urbaine.

9-journée d'étude sur la gestion des risques

Dans le cadre d'une journée d'étude organisée par le Ministère de l'intérieur en date du 03 avril 2017 sur la gestion des risques, Mr le directeur de l'agence urbaine de Taza a saisi cette occasion pour présenter l'expérience de l'établissement en matière de la prise en compte des risques dans le cadre de l'élaboration des documents d'urbanisme.

A cet égard, Mr le Directeur a mis l'accent sur l'apport des études géotechniques réalisées dans les villes de Taounate et Ghafsai sur la qualité des documents d'urbanisme des deux villes, tout en insistant , dans son intervention, sur l'importance de généralisation de ce genre d'études sur l'ensemble des territoires qui connaissent des risques pouvant empêcher le développement urbain rationnel.

10-L'Agence Urbaine de Taza célèbre la journée mondiale de la femme 2017:

A l'occasion de la journée internationale des femmes, l'Agence Urbaine de Taza a organisé en collaboration avec l'Association Attakafoul des œuvres sociales, une cérémonie en l'honneur des dames exerçant au sein de l'établissement.